

LE CONTINU & LE DISCRET

Congrès international triennal 2018 de la SoPhA
2-5 juil. 2018 Louvain-la-Neuve (Belgique)



{SoPhA} SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE ANALYTIQUE

Appel à contributions

Le huitième congrès de la Société de philosophie analytique ([SoPhA](#)) se tiendra du lundi 2 au jeudi 5 juillet 2018 à Louvain-la-Neuve (Belgique), à l'invitation de l'Institut supérieur de philosophie ([ISP](#)) de l'Université catholique de Louvain ([UCL](#)), organisateur de l'événement. Le thème principal de ce congrès sera « Le continu et le discret ».

Conférences plénières

Lara Keuck Humboldt-Universität zu Berlin
Ofra Magidor, University of Oxford (à confirmer)
Josefa Toribio Mateas, Université de Barcelone
John Zeimbekis, Université de Patras

Structure du congrès

Le Congrès accueille :

- (1) Des conférences plénières et des symposiums invités.
 - (2) Des symposiums sélectionnés. Les symposiums consistent en un ensemble de 4 ou 5 communications sur un thème spécifié. La durée totale d'un symposium est de 2h40 à 3h20 selon le nombre de présentations et la période prévue pour la discussion.
 - (3) Des communications individuelles, orales (40 minutes, discussion comprise).
-

Thème du congrès : Le continu et le discret

Lors de ce congrès seront discutés, sous un angle philosophique, les différents aspects de la paire conceptuelle que forment le continu et le discret. Cette thématique renvoie, entre autres, aux interrogations suivantes : est-ce qu'il y a réellement une division entre le continu et le discret en philosophie ou dans les autres disciplines ? Dans quelle mesure cette éventuelle division renvoie-t-elle à la question de l'unité et du multiple ou encore au couple rupture/continuité ?

Ces questions, portant sur le continu et le discret, peuvent s'articuler selon au moins quatre axes. Ces quatre axes sont proposés à titre indicatif. Elles suggèrent diverses pistes en vue d'une approche proprement philosophique. La liste ne doit pas être considérée comme exhaustive.

1. Le discret et le continu en ontologie : dès que l'on propose un découpage ontologique de quelque domaine que ce soit, se la question du choix entre une variation continue ou discrète (atomisme) des catégories. À titre d'exemple, cette question est décisive dans le débat de la nature du temps, de l'évolution biologique ou de l'émergence.
2. Le discret et le continu en épistémologie : souvent, le continu est conceptuellement rapproché de l'infini. On est donc en droit de se demander s'il est véritablement connaissable, comme dans le cas d'une infinité d'éléments discrets.
3. Le discret et le continu en logique et en philosophie du langage : la logique floue, les quantificateurs généralisés, les logiques multivalentes, le paradoxe de Skolem, l'hypothèse du continu, la logique probabiliste, l'usage des approximations et le paradoxe sorite sont quelques-uns des domaines où la distinction occupe un rôle important.
4. Le discret et le continu en philosophie normative : cette distinction joue un rôle considérable, entre autres, dans les contextes de l'identité personnelle, de la possible continuité entre l'humain et l'animal, de la responsabilité en ce qui concerne les actions passées, de la pondération des libertés politiques ou même du vote.

Le thème du discret et du continu est une distinction structurante dans plusieurs recherches scientifiques ou artistiques. Ce congrès se veut une opportunité pour les philosophes de revenir sur ces travaux ou encore d'en proposer des approches originales.

Le thème ci-dessus n'est pas contraignant : tout sujet relevant de la philosophie analytique, entendue au sens large, peut donner lieu à une contribution. La Société encourage cependant les soumissions qui se rattachent au thème du congrès. Les conférences plénières invitées porteront sur le thème retenu.

Soumission des contributions

Date limite des soumissions

Les propositions de symposium ou de contribution individuelle, rédigées en français, devront être soumises au plus tard le **10 janvier 2018**. Des contributions en anglais pourront aussi être acceptées.

Format des contributions

Toutes les propositions devront comporter un résumé court et un résumé long. Les résumés courts seront saisis directement sur la plateforme de soumission. Les résumés longs devront être téléchargés en tant que fichiers joints. Les formats PDF, Word et OpenOffice seront acceptés.

Le format des contributions doit être le suivant :

1. Pour un symposium :

- Le titre du symposium
- Un résumé court (250 mots maximum) décrivant la thématique générale
- Un argumentaire anonyme, dans un fichier séparé, concernant le symposium dans son ensemble, suivi d'une brève description de chaque présentation. (5 intervenants maximum, 3000 mots maximum)

Attention : l'évaluation des soumissions étant strictement anonyme, ce document ne doit comporter aucune mention des noms des participants ou un quelconque signe permettant de les identifier.

2. Pour une communication individuelle :

- Le titre de la communication
- Un résumé court (250 mots maximum)
- Un résumé long dans un fichier séparé (1250 mots maximum)

Attention : l'évaluation des soumissions étant strictement anonyme, ce document ne doit comporter aucune mention des noms des participants ou un quelconque signe permettant de les identifier.

Modalités de soumission

Le dépôt des propositions se fait exclusivement électroniquement via le site :

sopha2018.sciencesconf.org

Important : **pour les personnes affiliées à une institution française**, lors de la procédure de dépôt, dans la rubrique "Tutelles", le code EPST de l'unité d'affiliation des auteurs doit **obligatoirement** être renseigné (e.g. pour le CNRS et l'université, ce sera UMRxxxx, EAxxxx, etc.).

Comité de programme (liste non encore définitive)

Anouk Barberousse (Université Paris Sorbonne), Renée Bilodeau (Université Laval), Filipe Drapeau-Vieira-Contim (Université de Rennes 1), Paul Égré (Institut Jean-Nicod), Denis Forest (Université Paris Nanterre), Richard Glauser (Université de Neuchâtel), Axel Gosseries (Université catholique de Louvain), Alexandre Guay (Université catholique de Louvain, président du comité), Frank Hofmann (Université du Luxembourg), Max Kistler (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Stéphane Lemaire (Université de Rennes), Maël Lemoine (Université de Tours), François Lepage (Université de Montréal), Françoise Longy (Université de Strasbourg), Anne Meylan (Université de Bâle), Marie-Noëlle Ryan (Université de Moncton), Joëlle Proust (Institut Jean-Nicod), Mauro Rossi (Université du Québec à Montréal), Christine Straehle (University of Groningen), Peter Verdée (Université catholique de Louvain)

Date de notification de la décision du comité de programme

Le comité de programme fera parvenir ses décisions dès le **15 février 2018**.

Publication

Le congrès donnera lieu à une publication, sous la forme d'un numéro spécial de la *Revue Philosophique de Louvain* ([RPL](#)). Seules les contributions qui s'intègrent dans le thème du congrès pourront être publiées dans ce volume. Après le congrès, un appel à contributions sera envoyé aux participants. Les contributions seront évaluées en double-aveugle.